**UNION DES ANCIENS DU GROUPE BP**

Immeuble Le Périscope

Union des Anciens BP

83/87 avenue d’Italie

75013 PARIS

Site Internet: anciensbp.fr

**BULLETIN D'ADHÉSION**

*A envoyer, avec votre cotisation, à un responsable du Comité que vous choisissez (voir liste jointe)*

*Cotisations :*

*33 € avec abonnement au journal «Courrier des Retraités »*

*28 € sans abonnement*

*Veuve ou veuf d'ancien salarié BP :*

*22 € avec abonnement au «Courrier des Retraités »*

*17 € sans abonnement*

*N'établir qu'un seul chèque du montant choisi à l'ordre de "****Union des Anciens du Groupe BP****"*

Etes-vous Ancien(ne) ou veuf/veuve d'ancien(ne) du Groupe BP ? Oui □ Non □

LE COMITÉ QUE VOUS CHOISISSEZ (liste en annexe) ..........................................

M. □ Mme □

NOM ....................................................................................

PRÉNOM ......................................................................................

ANNEE DE NAISSANCE …………

ADRESSE .......................................................................................................................

CODE POSTAL ............. COMMUNE.................................................................

TÉLÉPHONE (fixe ou portable) ……………………………………..

MESSAGERIE ELECTRONIQUE ............................................. @.......................................

Date ........... Signature …………………..

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l’objet d’un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l’association pour l’envoi de Présence, des convocations à l’Assemblée Générale et d’informations relatives à la vie de l’Association..

En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Conservation des données : les données sont conservées jusqu’à un an après la fin de votre adhésion

Droit d’accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018,  avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s’effectuent en contactant l'Union à l'adresse ci-dessus ou, de préférence, par le canal de votre Comité (voir liste des contacts)